

## Nous soutenir

### Don par prélèvements automatiques mensuels

**Avec vos dons, nous pouvons poursuivre notre action d'assistance aux étrangers aux frontières françaises et d'information sur leurs droits.**

Tous les dons que vous adressez sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable, quel que soit le mode de versement choisi (ex. : un don de 150 euros vous revient au final à 51 euros).

Un reçu fiscal vous sera envoyé dans les semaines suivant la réception de votre don.

- ➔ **J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, le prélèvement correspondant ci-dessous. Je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande auprès de l'Anafé.**
  
- ➔ **Je choisis le montant de mon soutien :**
  - 5 euros
  - 10 euros
  - 15 euros
  - 20 euros
  - Autre : .....

**Mes coordonnées :**

Nom.....  
Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

e-mail .....

Mes coordonnées bancaires :

Nom de ma banque :

Son adresse :

*Je n'oublie pas de joindre mon relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)*

- ➔ **Je souhaite recevoir les rapports de l'Anafé**
  
- ➔ **Recevoir les informations de l'Anafé et m'inscrire sur la liste de diffusion anafe-info :**
  - Oui
  - Non

Fait le

Signature

## Anafé

21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

téléphone / télécopie : 01 43 67 27 52

contact@anafe.org

site internet : [www.anafe.org](http://www.anafe.org)

Pour contacter notre permanence téléphonique  
(du lundi au vendredi de 10h à 18h) : 01 42 08 69 93

Pour nous contacter en ZA de Roissy : 01 48 62 83 62